



Ville de La Tour-de-Peilz

Conseil d'établissement

PROCES-VERBAL

Objet :	Séance du Conseil d'établissement	No 7
---------	--	-------------

Présents :	<ul style="list-style-type: none">• <u>Parents</u> : Mmes Annarita Pasquali et Jeanine Carron, MM. Franco Amoroso et Jacques Membrez• <u>Société civile</u> : MM. Pierre-André Emery, Sylvain Béné et Olivier Wälchli• <u>Ecoles</u> : Mme Isabelle Piguët-Cochet, MM. François Delessert et Marc Ducret• <u>Autorités</u> : Mmes Brigitte Fahrni Chiusano et Nicole Rimella, MM. Jean-Pierre Schwab et Richard Sendra
Excusés :	<u>Société civile</u> : M. Séraphin Reuse <u>Ecoles</u> : M. Claude Chevalley
Présidence :	Mme Nicole Rimella
Auteur :	Mme Carole Dind

Description de la séance

Date de la séance :	Mercredi 9 juin 2010 à 19h30 Maison de Commune, salle no 1 - La Tour-de-Peilz
---------------------	--

Ordre du jour

1. Ordre du jour et adoption
2. Procès-verbal de la séance du 3 mars 2010
3. Information de la Présidente
4. Informations des directeurs primaire et secondaire
5. Fête des écoles
 1. cérémonie des promotions
 2. organisation stand pâtisseries
 3. présence du Conseil d'établissement au cortège
6. Retour et informations des groupes de travail
 1. « prévention »
 2. « activités parascolaires »
7. Propositions individuelles et divers

1. Ordre du jour et adoption

L'ordre du jour n'appelant pas de commentaires, il est accepté tel que présenté.



2. Procès-verbal de la séance du 3 mars 2010

La parole n'étant pas demandée, le procès-verbal de la séance du 3 mars 2010 est adopté, avec remerciements à son auteur.

3. Information de la Présidente

Cet automne, les élèves de 4^{ème}, 5^{ème}, 6^{ème}, et peut-être de 3^{ème} année, participeront à une action de sensibilisation, destinée aux enfants de 8 à 12 ans. Chacun recevra un podomètre, le but étant de parcourir par classe le plus grand nombre possible de pas par jour. Un site internet permettra à chaque classe de suivre sa progression, tout en parcourant virtuellement la planète. Il est proposé que, lors de la prochaine séance, ce site très intéressant soit présenté au Conseil d'établissement, afin de montrer les nombreuses possibilités pédagogiques qu'il offre, notamment en matière de géographie et d'histoire.

4. Informations des directeurs primaire et secondaire

Au primaire, la semaine de la lecture a eu lieu au mois d'avril, avec des moments forts, comme la journée des contes le vendredi ou la présence, le mercredi matin, d'une multitude d'intervenants extérieurs liés au monde de la lecture (journalistes, relieurs, illustrateurs, etc.). Divers ateliers ont également été mis sur pied.

Actuellement, toute une série de camps et courses ont lieu pour un grand nombre de classes.

La répartition de l'enseignement pour l'année à venir est presque terminée. La baisse des effectifs rend les choses un peu plus difficiles cette année. De plus, plusieurs maîtresses sont sur le point d'accoucher, ce qui nous a obligés à trouver des solutions de remplacement.

La conférence des maîtres secondaires s'est réunie pour décider de l'orientation définitive des élèves du cycle de transition en 7^{ème} année. Seuls trois cas font encore l'objet de divergences avec les parents. A la rentrée, il y aura deux classes VSB, trois VSG et une VSO. Comme prévu, la réorganisation scolaire a certaines conséquences. En VSB, un seul élève a choisi l'option « Latin ». Nous ne pourrons donc pas offrir cette discipline l'année prochaine à La Tour-de-Peilz. L'élève devra soit changer d'orientation ou il faudra le transférer dans un autre établissement. L'option d'italien réunira tout juste le minimum requis (quatre élèves). L'option « Economie et droit » a par contre fait l'objet d'une pléthore d'inscriptions et nous devons ouvrir deux cours. L'option « Maths-physique » ne pose pas de problèmes. Nous sommes en train de réfléchir à un projet pédagogique pour les VSO. Une seconde classe mixte réunira les très faibles élèves de VSO et des élèves de classe de développement, avec un enseignement plus individualisé.

Un grand nombre de maîtres vont quitter l'établissement à la fin de l'année scolaire, dont cinq qui partiront à la retraite. D'autres iront ailleurs, certains parce que l'on n'a plus suffisamment de travail pour eux. Trois maîtres notamment partageront leur temps de travail entre La Tour-de-Peilz et d'autres établissements de la région.

Les examens de certificat d'études ont débuté cette semaine avec les écrits. Les oraux se dérouleront la semaine prochaine.

5. Fête des écoles

1. *Cérémonie des promotions*

La cérémonie des promotions du vendredi 2 juillet se déroulera cette année en deux phases, la première à 14h00, la seconde à 17h00, à la salle des Remparts. Chacun est cordialement invité à y participer.

2. *Organisation stand pâtisseries*

Tout le monde sera mis à contribution. Un tournus est établi pour la tenue du stand. Mme J. Carron en sera la responsable cette année. Ne pas oublier les t-shirts !



3. *Présence du Conseil d'établissement au cortège*

Le Conseil d'établissement est cordialement invité à participer au cortège de la fête des écoles, dont le thème, cette année, est « Un autre monde tout en couleurs ».

6. Retour et informations des groupes de travail

1. « *Prévention* »

Le groupe « Prévention » a rencontré Mme Lager, maîtresse de sciences naturelles et de mathématiques, qui suit actuellement une formation d'animatrice de santé à la HEP. Son rôle sera de coordonner et de donner du sens à toutes les démarches menées en matière de prévention au sein de l'établissement. Sa première action a été de rétablir le groupe « Santé » de l'école. L'idée est d'évaluer les besoins au niveau de l'établissement, mais aussi de constituer un pôle de compétences parmi les maîtres afin de les sensibiliser et de les responsabiliser davantage par rapport à cette thématique. Tout cela débouchera sur une journée pédagogique au cours de laquelle un document interne sera élaboré. Il serait judicieux d'inviter à l'occasion Mme Lager pour qu'elle puisse présenter son travail au Conseil d'établissement.

Lors de la séance d'information organisée par Mme le Préfet pour les parents des élèves de 6^{ème} année, plusieurs intervenants ont rappelé le règlement relatif aux heures de rentrée des enfants en âge de scolarité. L'école organise la Fête de la jeunesse, qui est un élément incontournable de la vie de la cité, mais nous devons nous poser la question de la prévention que nous prônons tout au long de l'année. Le problème ne se pose pas forcément pour les primaires, qui sont pour la plupart accompagnés de leurs parents. Mais certains enfants un peu plus âgés restent seuls à la fête bien après l'heure limite de 22h00. Il faut garder une certaine souplesse, mais il n'est pas inconcevable de rappeler simplement aux parents qu'il y a un horaire et une loi à respecter. Le problème est le même pour les festivités du 1^{er} Août.

2. « *Activités parascolaires* »

Le groupe est revenu sur la question de savoir dans quelle mesure il serait judicieux de mettre un cadre aux sorties et camps organisés par l'école. Tous les établissements du canton ont des pratiques extrêmement variées. Soit l'on va vers le tout sécuritaire, et le plus simple est alors de supprimer ces activités qui sont à risques, soit l'on fait preuve d'un peu de bon sens et l'on applique les lois. Une brochure du Service de l'éducation physique et des sports donne des indications très précises sur ce qu'il est possible de faire ou pas. Il est toujours très difficile de trouver le juste milieu entre la nécessaire confiance à apporter aux adultes et l'encouragement à la mise sur pied de tels événements qui font partie intégrante de la vie d'un écolier. S'il ne semble pas opportun de trop normaliser les choses, il est par contre nécessaire de rappeler le cadre légal et les principes de base.

Les camps et courses d'école ne sont pas un dû. Le rôle premier de l'enseignant est de transmettre un savoir. On ne peut pas le forcer à mettre sur pied un camp s'il ne se sent pas prêt à le faire. Cela ne veut pas dire que ce soit un mauvais enseignant. Certains maîtres prennent de l'âge et souhaitent que de plus jeunes assurent la relève, ce qui n'est pas toujours le cas. D'autres essaient de trouver la meilleure solution en fonction des élèves dont ils s'occupent. Mais nous avons la chance de pouvoir offrir chaque année des camps très diversifiés où les gens s'investissent de manière considérable. L'important, c'est que le camp soit réussi, qu'il se déroule tout près d'ici ou ailleurs. Et deux jours réussis valent mieux que cinq passés à pleurer !

7. Propositions individuelles et divers

Le Conseil communal se prononcera à la fin du mois sur un préavis déposé par la Municipalité pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne garderie La Pirouette à l'avenue Bel-Air. Nous souhaitons aménager une UAPE dans les combles et rapatrier l'administration des garderies au premier étage pour lui offrir plus d'espace. Nous en profiterons aussi pour rénover le rez-de-chaussée. Le transfert de l'administration permettra de disposer de cinq places supplémentaires pour des bébés à Croq'Lune et les 17 places d'UAPE ainsi créées devraient nous permettre de répondre à toutes les demandes pour l'année scolaire à venir.



Les carrousels seront toujours stationnés à la place des Terreaux. Il n'y a aucun problème par rapport à la Migros. Mais il y aura malheureusement peu de manèges cette année, à cause des Fêtes de Genève qui se déroulent tous les cinq ans en même temps que nos fêtes des écoles. Le problème est identique à Vevey. Pour ce qui est du parking, les gens pourront utiliser le terrain libre qui se trouve juste en face.

Il est rappelé aux représentants des parents qu'ils sont chargés d'organiser, en principe une fois par année, une séance à l'intention des parents d'élèves.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 21h15.

Prochaine séance	
Date et heure :	Mercredi 15 septembre 2010 à 19h30

La Tour-de-Peilz, le 10 juin 2010

AU NOM DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

La Présidente

La Secrétaire

N. Rimella

C. Dind

